



**Coalition
pour la dignité
des aînés**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Étude de HEC Montréal sur l'avenir du soutien à l'autonomie au Québec

EXPLOSION DES BESOINS EN SOUTIEN À DOMICILE : LES DÉFIS SONT CONNUS, LES AÎNÉS ATTENDENT TOUJOURS DES SOLUTIONS

QUÉBEC, le mercredi 15 novembre 2023 – La Coalition pour la dignité des aînés prend acte des conclusions du rapport remis à la Commissaire à la santé et au bien-être par la Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques à HEC Montréal, et constate l'ampleur des engagements financiers et humains qui se dresse devant la volonté du gouvernement d'effectuer le virage vers les soins à domicile maintes fois promis.

Le regroupement d'associations nationales, représentant plus de 150 000 personnes aînées à travers le Québec, ne se surprend toutefois pas des besoins en main-d'œuvre énormes et du rythme de construction effarant évoqués par les chercheurs ayant piloté le rapport.

« Ces projections sont le résultat prévisible d'une fuite en avant décriée depuis des années. Lors du dépôt du dernier budget provincial, nous rappelions à qui voulait l'entendre que la Vérificatrice générale avait averti qu'un investissement additionnel de 2 G\$ par an représentait un strict minimum pour maintenir le niveau de service actuel en soutien à domicile. » souligne **M. Paul-René Roy, porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés.**

DES COÛTS QUI EXPLOSENT POUR UN SERVICE EN-DEÇÀ DES BESOINS

« Aujourd'hui, on nous dit qu'on aura besoin de près de 14 000 infirmières, 45 000 aides à domicile et 42 500 places en établissements de plus d'ici 2040, soit le double de la capacité actuelle, et tout cela pour maintenir un taux de réponse aux besoins en soins à domicile de seulement 10 %. De combien d'autres études avons-nous besoin pour enfin poser des gestes structurants et rattraper notre retard? » demande M. Roy.

La Coalition estime que le travail entamé par la Commissaire à la santé et au bien-être dans le cadre de son mandat spécial sur le soutien à domicile est essentiel. Ses membres sont d'ailleurs impatients de connaître les recommandations contenues dans le dernier rapport de la série *Bien vieillir chez soi*.

« Ce qu'on doit encore une fois retenir de cette étude, c'est que le modèle de soins pour aînés du Québec s'en ira droit dans le mur si rien de substantiel n'est fait rapidement. Les défis, ils sont connus. Pendant qu'on les actualise, ils s'aggravent, et les personnes aînées attendent toujours des solutions pour s'assurer de pouvoir vieillir dans la dignité. Le temps d'attendre est terminé, on doit passer à l'action ! » conclut M. Roy.

Dans ses recommandations déposées en amont du dernier budget provincial, la Coalition demandait au gouvernement de s'engager à la hauteur de 3 G\$ par an pour équilibrer le ratio de d'investissement entre soins à domicile et soins offerts en établissement. Actuellement évalués à 7,6 G\$, les coûts annuels du soutien à l'autonomie devraient augmenter à 16,5 G\$ en 2040.

À propos de la Coalition pour la dignité des aînés

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés est un regroupement de six associations nationales représentant plus de 150 000 personnes aînées et constituant un interlocuteur privilégié pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des aînés du Québec. Les États généraux sur les conditions de vie des aînés organisés par la Coalition le 3 mai 2022 furent une première historique au Québec, où plus de 90 personnes issues de 45 organisations se sont réunies afin de prioriser des solutions pour garantir à toutes les personnes aînées la dignité à laquelle elles ont droit.

– 30 –

Source : Coalition pour la dignité des aînés

Renseignements : Cedrik Verreault
cverreault@catapultecommunication.com
(581) 745-1499